

CAPES EXTERNE d'HISTOIRE et de GÉOGRAPHIE
Préparation des CAPES externes 2013 et 2014

Lettre de cadrage du 18 octobre 2012 aux préparateurs et candidats

Laurent CARROUE
Président du Jury du CAPES
Inspecteur général de l'Education nationale

Paris, le 19 octobre 2012

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez sans doute, la mastérisation et la préparation des concours externes de l'enseignement secondaire sont en train d'être profondément réorganisées. Ce chantier est considérable.

Alors que les épreuves écrites d'admission du *CAPES 2013* approchent, que divers bruits circulent et que vous êtes très nombreux à nous contacter, il m'a semblé nécessaire – ainsi qu'aux membres du Directoire que je remercie publiquement pour leur engagement – de vous informer au mieux du déroulement des concours 2013 et 2014.

Nous sommes en effet bien conscient des difficultés et incertitudes auxquelles vous êtes aujourd'hui confrontés du fait de cette nouvelle, mais si indispensable, période transitoire. Dans tous les cas, le Jury fera – comme il l'a toujours fait ces dernières années – tout son possible pour que préparateurs et candidats assurent préparations et passages des épreuves dans le climat de confiance, d'apaisement et de sérénité qui sied à un tel concours.

Dans ce cadre, nous vous rappelons trois faits d'importance :

- Le cadre des épreuves écrites et orales demeure le même pour les trois concours de la période 2013/2014.
- Les six questions aux programmes sont gelées et demeurent les mêmes comme je l'avais annoncé en juin 2012 afin de faciliter le travail des préparateurs.
- L'augmentation des postes mis aux concours représente pour les candidats une opportunité historique d'accès à un emploi rémunéré, exigeant mais de qualité. Nous ne pouvons donc que les engager vivement à continuer dans cette voie.

1. Cadre général : trois concours en deux ans, une vraie chance pour les candidats

Pour comprendre la complexité de la situation actuelle, il convient d'avoir à l'esprit deux processus différents qui se chevauchent et s'articulent.

Premièrement, le Ministère souhaite mettre fin aux modalités actuelles de la mastérisation Darcos/ Péresse. C'est l'objectif du passage du *Capes 2013* au *Capes 2014* qui est cependant lié, en particulier, à la définition et à la mise en place des futures ESPE (Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education) en voie de création (référentiel métier, cahier des charges national de la formation, structures juridiques et administratives, année de stage en responsabilité et en alternance...). Ces concours ne sont pas remis en cause et vont se dérouler normalement, avec cependant pour le *Capes 2014* des modifications qui se sont pas

encore totalement fixées à l'heure actuelle (date des écrits reportée au printemps, types de stage de titularisation...).

Deuxièmement, face à une explosion non prévue des départs à la retraite (*cf.* effets des modifications des textes), le Ministère a décidé d'organiser un nouveau concours afin de répondre à une situation d'urgence à la rentrée scolaire de septembre 2013. Ce nouveau concours est appelé *CAPES 2013 Bis* (ou 2) avec des écrits d'admissibilité en juin 2013 et des oraux d'admission en juin 2014.

Cela signifie que les préparateurs et les jurys vont devoir préparer trois concours de recrutement en deux ans :

CAPES 2013 «normal» : écrits nov. 2012/ oraux juin 2013.

CAPES 2013 «Bis» : écrits mai (?)/ juin 2013/ oraux juin 2014.

CAPES 2014 «normal» : écrits printemps 2014 (?)/ oraux juin 2014.

Au delà des difficultés de mise en œuvre et de préparation, nous devons signaler que cette conjonction tout à fait exceptionnelle – étroitement associée à la forte hausse des postes aux concours - va se traduire pour les candidats par des opportunités de recrutement historiquement exceptionnelles ces trois prochaines années. Ainsi **au CAPES externe**, le stock de postes mis aux concours passe de 580 en 2012 à 1 430 en cumulant les *CAPES 2013 normal* et *2013 Bis*. Soit une **augmentation de 850 postes supplémentaires (+ 146 %)**.

Nous ne pouvons donc qu'encourager préparateurs et candidats à préparer avec sérieux ces deux ou trois prochaines années les concours du CAPES externe.

2. Le déroulement du *CAPES 2013 «normal»* : un quart de postes en plus (+ 23 %)

Après les *CAPES 2011* et *2012*, le *CAPES 2013 «Normal»* est sur de bonnes voies. On compte 4 650 inscrits, dont 3 900 au CAPES et 743 au CAFEP, contre 4 486 en 2011 et 4 479 en 2012. Soit + 171 inscrits sur un an (+ 4 %).

Par contre, nous vous informons que le CAPES 2013 externe d'histoire et de géographie voit son nombre de poste augmenter de presque un quart (+ 23 %). Un vrai geste politique et un réel encouragement à bien préparer ce concours.

Comparaison Capes 2012/Capes 2013 : nombre de postes

	Capes 2012	Capes 2013	Diff volume	Diff en %
Capes	580	715	135	+ 23 %
Cafep (privé)	110	100	- 10	- 9 %
Total	690	815	+ 125	+ 18 %

Voici pour votre information le planning prévisionnel du *CAPES 2013 Normal*. Il est conforme à la structure des CAPES 2011 et 2012.

Planning prévisionnel du CAPES 2013 «Normal»

Epreuves écrites d'admissibilité	Jeudi 15 et vendredi 16 Novembre 2012
Correction des écrits	6 décembre 2012/24 janvier 2013
Envoi des convocations pour les oraux *	Entre février et avril 2013
Epreuves orales d'admission à Châlons/C. *	Vers Juin 2013 (15 juin/ 9 juillet)
Proclamation des résultats *	Vers le 10 juillet 2013
Affectation en stage en Académie *	Mi/fin juillet 2013
Année de stage de titularisation en Académie	Sept. 2013/ juin 2014

* = dates approximatives pour l'instant.

Les questions aux programmes du CAPES externe 2013 «normal».

Géographie	
	<i>La France : La France en villes</i>
	<i>Canada, Etats-Unis, Mexique</i>
	<i>Géographie des conflits</i>
Histoire	<i>Le prince et les arts en France et Italie (XIV^{em}/ XVIII^{em})</i>
	<i>Les diasporas grecques du VIII^{em} à la fin du III^{em} siècles av JC (bassin médit. Et proche Orient)</i>
	<i>Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : Afrique, Antilles, Asie (années 1850/ années 1950)</i>

3. Déroulement du *Capes 2013 Bis* : un nouveau concours intercalé

A la demande du Ministère, un concours de recrutement supplémentaire est créé afin de répondre aux besoins de l'enseignement. Les postes ouverts à ce concours sont d'un volume équivalent au *CAPES 2013 Normal*. Nous attirons cependant votre attention sur deux spécificités majeures.

Premièrement, le concours du *CAPES 2013 Bis* est ouvert aux étudiants de M1 *et* aussi de M2. Les candidats devront prouver qu'ils sont en possession, le jour de l'admissibilité, d'une inscription en M1 pour l'année universitaire 2012/2013. Aux étudiants admissibles au *CAPES 2013 Bis* sera proposé un contrat spécifique en établissement pour l'année scolaire 2014 correspondant à un tiers de temps statutaire (6 heures/hebdo.) payé comme un mi-temps. Pour les étudiants en M1, il sera donc proposé un M2 en alternance (sous contrat de travail).

Comparaison CAPES 2012/CAPES 2013 Bis : nombre de postes

	Capes 2012	Capes 2013 bis	Diff volume	Diff en %
Capes	580	715	135	+ 23 %
Cafep (privé)	110	100	- 10	- 9 %
Total	690	815	+ 125	+ 18 %

Deuxièmement, ce nouveau concours a la particularité de s'organiser sur une temporalité différente avec des épreuves écrites d'admissibilité en juin 2013 et des épreuves orales d'admission en juin 2014. Cette modification a pour but de pouvoir proposer aux admissibles des heures d'enseignement dans les EPLE dès l'automne 2013 (*cf.* plus haut). En voici le planning prévisionnel à la date d'aujourd'hui.

Planning du « *CAPES 2013 Bis intercalé* »

Ouverture des inscriptions	11 janvier 2013
Epreuves écrites d'admissibilité	Entre le 17 et le 23 juin 2013
Correction des écrits	20 juin/ 7 juillet
Proclamation des résultats de l'admissibilité	Vers le 8/10 juillet
Affectation en stage en Académie *	Mi/fin juillet 2013
Année de stage	Sept 2013/ juin 2014
Epreuves orales d'admission à Châlons/C. *	Juin / juillet 2014
Proclamation des résultats définitifs *	Vers 10 juillet 2014

L'architecture et la définition des épreuves sont les mêmes, ainsi que les questions au programme. Cela signifie en particulier que les candidats au *CAPES Normal 2013* peuvent aussi faire le choix de s'inscrire à ce nouveau concours lors de l'ouverture des inscriptions en janvier 2013 puisqu'ils ne disposeront pas encore de leurs résultats d'admissibilité.

Les questions au programme du CAPES 2013 Bis

Géographie	
	<i>La France : La France en villes</i>
	<i>Canada, Etats-Unis, Mexique</i>
	<i>Géographie des conflits</i>
Histoire	<i>Le prince et les arts en France et Italie (XIV^{em}/ XVIII^{em})</i>
	<i>Les diasporas grecques du VIII^{em} à la fin du III^{em} siècles av JC (bassin médit. Et proche Orient)</i>
	<i>Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : Afrique, Antilles, Asie (années 1850/ années 1950)</i>

4. Capes externe 2014 normal

L'organisation du concours du CAPES 2014 est étroitement dépendante de la définition des ESPE et des maquettes des futurs Masters. Dans le cadre actuel, la place d'un concours complet (admissibilité puis admission) en fin de M1 est aujourd'hui l'hypothèse la plus probable.

Planning du Capes externe 2014

Ouverture des inscriptions	?
Epreuves écrites d'admissibilité	Printemps 2014
Correction des écrits	Fin printemps 2014
Proclamation des résultats de l'admissibilité	Fin printemps 2014
Epreuves orales d'admission à Châlons/C. *	Juin / juillet 2014
Proclamation des résultats définitifs *	Vers 10 juillet 2014

Les questions au programme du CAPES externe 2014

Géographie	
	<i>La France : La France en villes</i>
	<i>Canada, Etats-Unis, Mexique</i>
	<i>Géographie des conflits</i>
Histoire	<i>Le prince et les arts en France et Italie (XIV^{em}/ XVIII^{em})</i>
	<i>Les diasporas grecques du VIII^{em} à la fin du III^{em} siècles av JC (bassin médit. Et proche Orient)</i>
	<i>Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : Afrique, Antilles, Asie (années 1850/ années 1950)</i>

NB : Nous vous rappelons que dans le cadre de sa stratégie nationale numérique, le Ministère de l'Education nationale a mis en place un **Portail national de ressources en Histoire Géographie** qui est devenu aujourd'hui un outils indispensable de la préparation aux concours puis de l'activité professionnelle d'un enseignant. En voici l'adresse :

<http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/>